



ANNEXE 4

MRC de PORTNEUF

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT
Les grandes affectations du territoire

Carte 5.1-L
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

Affectation du territoire

- URBAINE
- RÉSIDENTIELLE RURALE
- AGRICOLE**
- DYNAMIQUE
- VIABLE 10 ha
- VIABLE 5 ha
- ÎLOT DÉSTRUCTURÉ
- AGROFORESTIÈRE
- FORESTIÈRE**
- TERRE PRIVÉE
- TERRE PUBLIQUE
- FORESTIÈRE ET RÉCRÉATIVE
- RÉCRÉATIVE
- CONSERVATION

--- LIMITE DU PÉRIMÈTRE URBAIN
1 NUMÉRO DE L'ÎLOT DÉSTRUCTURÉ

0 500 1 000 Mètres